

Animateur (adjoint d'animation territorial)

Date de parution de l'offre
Lundi 10 mars

Au sein de la direction de l'Éducation, sous l'autorité des directions d'accueils périscolaires de la ville, vous êtes chargé d'encadrer, animer et sécuriser des temps d'activité à destination d'un public maternel et/ ou élémentaire.
Au sein d'une équipe dynamique et investie vous mettez en place des projets d'animation en lien avec les projets pédagogiques des structures et du projet éducatif de la Ville d'Osny.

Missions

Assurer la sécurité physique et affective des enfants :

- Appliquer la réglementation interne et externe relatives aux métiers de l'animation
- Assurer le suivi sanitaire individualisé des enfants
- Respecter les consignes de sécurité

Accueillir les enfants et les familles :

- Mettre en place un accueil agréable et sécurisé
- Informer et avoir une posture professionnelle rassurante pour les familles.
- Assurer le suivi des présences enfants via le logiciel de pointage.

Participer à la définition des objectifs du projet pédagogique et mettre en place les activités :

- Participer aux réunions et être force de proposition
- Participer aux projets d'animation de la structure
- Rédiger des projets d'activités

Participer à l'organisation des temps périscolaires :

- Garantir la transmission des informations entre les familles, l'école et les services municipaux
- Gérer l'intérim et assurer le fonctionnement des temps périscolaires en cas d'absence du directeur périscolaire

Formations et expériences requises

Profil

Sur un grade d'adjoint d'animation, vous devez posséder un BAFA, un BAFD et/ou un BPJEPS, ainsi qu'une expérience significative dans l'animation. Vous êtes sérieux, dynamique, disponible et disposez de connaissances sur la réglementation des accueils collectifs de mineurs et la méthodologie de projet. Une aptitude au travail en équipe, un très bon relationnel et des connaissances de l'outil informatique devront compléter votre profil.

Infos pratiques

CATÉGORIE C - CADRE D'EMPLOI DES ANIMATEURS TERRITORIAUX

Emploi permanent

Conditions du poste

37h30 annualisés

Contraintes spécifiques : travail en extérieur, environnement bruyant, horaires en coupure.

Rémunération et avantages

- Statutaire
- Régime indemnitaire
- 13e mois

- Amicale du personnel
- Compte épargne temps
- Avantage en nature repas
- 25 CA + 14,5 JRTT.

Date limite de réception des candidatures : avril 2025

Date recrutement souhaitée : mai 2025

Contact

Renseignements : M. BLIN : 01 34 25 42 57

Merci d'adresser votre candidature, CV, lettre de motivation, en précisant l'intitulé du poste et vos prétentions salariales (en net mensuel avant impôt) *via* le lien suivant :

[Postuler en ligne](#)